

PRÉFET DE LA GIRONDE

Direction départementale
des territoires et de la mer
de la Gironde

Service Maritime et littoral

**AVIS AUX NAVIGATEURS
DU BASSIN D'ARCACHON
n° 01/2016**

Arcachon, le 19 janvier 2016

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que le remorquage des conduites de dragage se déroulera :

du 19 janvier au 10 février 2016

Le remorquage s'effectuera, dans un premier temps, du Moulleau, commune d'Arcachon, au port d'Arcachon, puis du port d'Arcachon vers le Nord du chenal de Graveyron .

Ce remorquage nécessite l'intervention du remorqueur « SIBA II ». La longueur des conduites remorquées est d'environ 200 m. Chaque extrémité de ces conduites sera matérialisée par une bouée cylindrique blanche.

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes

David MORDANT

Chef du Service Maritime et Littoral d'Arcachon

